

ZOOMMED



LE RÉSEAU DE COMMUNICATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ AU SERVICE DU PATIENT

**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE
AUX 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)	
États consolidés de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
États consolidés intermédiaires du résultat net et global	5
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires	7 - 27



**Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés intermédiaires de ZoomMed inc. pour les périodes closes les 28 février 2014 et 2013 ainsi que toute l'information contenue dans ce rapport intermédiaire sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont appropriés aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révisé également les états financiers consolidés intermédiaires, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires, pour les périodes de neuf mois closes les 28 février 2014 et 2013, n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 11 avril 2014

(Signé) Yves Marmet

**Yves Marmet,
Président et chef de la direction**



**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)
AUX 28 FÉVRIER 2014 ET 31 MAI 2013**

	28 février 2014 (non audité)	31 mai 2013 (audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	371 631	365 824
Débiteurs (Note 6)	674 597	1 384 406
Charges payées d'avance	20 524	27 964
	1 066 752	1 778 194
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (Note 7)	45 961	91 372
Actifs incorporels (Note 8)	2 939 568	3 025 163
Participation dans des coentreprises (Note 9)	27 690	438 045
Total de l'actif	4 079 971	5 332 774
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs (Note 10)	1 056 573	683 799
Revenus reportés	590 576	1 033 110
Dettes court terme (Note 11)	2 134 338	1 452 178
	3 781 487	3 169 087
Passif non courant		
Avantages incitatifs liés aux baux	3 870	4 699
Total du passif	3 785 357	3 173 786
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 14)	25 693 949	25 438 120
Composante capitaux propres de la débenture convertible (Note 11 c))	-	65 686
Surplus d'apport	6 568 175	6 502 489
Déficit	(31 967 510)	(29 847 307)
Total des capitaux propres	294 614	2 158 988
Total du passif et des capitaux propres	4 079 971	5 332 774

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances



**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

	Capital social	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juin 2013	25 438 120	65 686	-	6 502 489	(29 847 307)	2 158 988
Perte nette	-	-	-	-	(2 120 203)	(2 120 203)
Remboursement de la débenture convertible	-	(65 686)	-	65 686	-	-
Émission d'action	255 829	-	-	-	-	255 829
Solde au 28 février 2014	25 693 949	-	-	6 568 175	(31 967 510)	294 614
Solde au 1^{er} juin 2012	25 438 120	65 686	768 676	5 580 613	(31 271 308)	581 787
Perte nette	-	-	-	-	(278 247)	(278 247)
Options d'achat d'actions octroyées	-	-	-	107 240	-	107 240
Bons de souscription expirés	-	-	(624 082)	624 082	-	-
Solde au 28 février 2013	25 438 120	65 686	144 594	6 311 935	(31 549 555)	410 780



**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

	28 février 2014 (3 mois) (non audité) \$	28 février 2013 (3 mois) (non audité) \$	28 février 2014 (9 mois) (non audité) \$	28 février 2013 (9 mois) (non audité) \$
CHIFFRE D'AFFAIRES	545 815	1 055 584	2 138 812	3 378 985
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 12)				
Frais de vente	124 426	194 907	541 805	566 419
Frais d'administration	252 721	343 266	913 192	1 046 455
Frais d'opération	136 302	227 838	474 970	655 326
Frais de développement	313 081	446 839	1 360 879	1 117 622
Frais financiers	214 435	94 732	557 814	271 410
	1 040 965	1 307 582	3 848 660	3 657 232
PERTE AVANT QUOTE-PART DANS DES COENTREPRISES	(495 150)	(251 998)	(1 709 848)	(278 247)
Quote-part du résultat net dans des coentreprises (Note 9)	(83 377)	-	(410 355)	-
PERTE AVANT IMPÔTS	(578 527)	(251 998)	(2 120 203)	(278 247)
IMPÔTS	-	-	-	-
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL	(578 527)	(251 998)	(2 120 203)	(278 248)
RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	(0,004)	(0,002)	(0,016)	(0,002)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	133 184 975	130 474 687	131 398 008	130 474 687



**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

	28 février 2014 (3 mois) (non audité) \$	28 février 2013 (3 mois) (non audité) \$	28 février 2014 (9 mois) (non audité) \$	28 février 2013 (9 mois) (non audité) \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Perte nette	(578 527)	(251 997)	(2 120 203)	(278 247)
Amortissements	250 316	133 104	715 572	398 981
Intérêts sur débenture	111 076	31 393	225 430	89 020
Variation du taux de change	90 056	-	125 139	-
Frais de financement reporté	(202 003)	-	(202 003)	-
Quote-part du résultat net dans des coentreprises (Note 9)	83 377	-	410 355	-
Rémunération à base d'action	-	-	-	107 240
(Gain) Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 059	433	(1 989)	(21 390)
Avantages incitatifs liés aux baux	(276)	(276)	(829)	4 250
	(244 922)	(87 343)	(848 528)	299 854
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	522 915	21 948	647 488	(1 103 658)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	277 993	(65 395)	(201 040)	(803 804)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions	230 390	-	255 829	-
Produit net de la débenture	-	-	155 739	-
Prêt court terme	69 336	-	377 856	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	299 726	-	789 424	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 371)	(8 822)	(13 396)	(17 479)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	(395)	(322)	3 001	22 309
Acquisition d'actifs incorporels	(343 641)	(84 080)	(572 182)	(291 473)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(345 407)	(93 224)	(582 577)	(286 643)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	232 312	(158 619)	5 807	(1 090 447)
	139 319	532 886	365 824	1 464 714
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN				
	371 631	374 267	371 631	374 267

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 195 921 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2014 et 94 630 \$ pour la période de 3 mois close le 28 février 2014. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 168 750 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2013 et 56 250 \$ pour la période de trois mois closes le 28 février 2013.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non auditées) POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions sur leur ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Puisqu'il est un produit autonome, il peut être facilement intégré à n'importe quelle application de Dossier Médical Électronique (DMÉ).

Le réseau de communication ZoomMed est une plateforme d'échange d'informations cliniques entre les médecins et l'ensemble des autres intervenants du secteur de la santé, tels que les pharmaciens, spécialistes, compagnies pharmaceutiques, assureurs privés, laboratoires, cliniques spécialisées et autres. Ce réseau inclut notamment, la plateforme « Accès ZRx » qui permet l'échange bidirectionnelle d'information sur les prescriptions entre les médecins et les pharmaciens, ainsi que « ZRx bénéfiques » permettant la transmission de certaines informations des plans d'assurance des sociétés d'assurance afin d'informer les médecins sur le type de couverture de leur patient au moment où ils remplissent l'ordonnance.

La société offre « PraxisLab » un nouveau logiciel de gestion de laboratoire qui améliore tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patients des pharmaciens. PraxisLab utilise les protocoles et les normes informatiques les plus récents.

La société détient 50 % des actions votantes et participantes dans la coentreprise Américaine EvEMR inc. qui commercialise, à travers l'Amérique du Nord, un système de Dossier Médical Électronique (DMÉ) s'adressant à tous les professionnels en soins de santé comportementale. De plus, la société détient 50 % des actions votantes et participantes dans la coentreprise EvEMR International qui a été mise sur pied pour la distribution de ces produits à travers le monde.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 6300 rue Auteuil, bureau 121, Brossard, Québec, Canada, J4Z 3P2.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La société établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 11 avril 2014.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à rentabiliser ses activités et à obtenir du financement ou des fonds auto générés supplémentaires. Ces fonds proviendront de l'émission d'actions, soit par placement public, privé ou par des alliances stratégiques ou d'autres sources de financement. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc., 9205-1051 Québec inc. et ZoomMed USA inc.

Constataion des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les produits tirés de contrats annuels du réseau de communication ZoomMed sont comptabilisés linéairement sur la durée des ententes. En vertu de ces contrats, les paiements reçus d'avance sont comptabilisés à titre de revenus reportés à l'état consolidé de la situation financière, et ensuite à titre de revenus d'opération au fur et à mesure que le service est rendu.

Les revenus de licence sont constatés à la signature du contrat. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs ainsi que la composante passif des dettes.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Instruments composés – Les composantes des instruments composés émis par la société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'entente contractuelle. À la date d'émission, la juste valeur de la composante passif est évaluée en appliquant le taux d'intérêt du marché alors en vigueur pour un instrument convertible similaire. Ce montant est comptabilisé comme passif au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à son extinction au moment de la conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est déterminée en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur totale de l'instrument composé. Ce montant est comptabilisé dans les capitaux propres, déduction faite de l'incidence fiscale, et n'est pas réévalué par la suite. Les coûts de transaction liés à l'émission de la débenture convertible sont répartis aux composantes passif et capitaux propres proportionnellement aux valeurs comptables initiales. Les coûts de transaction liés à la composante de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée de vie de la débenture convertible selon la méthode de l'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de 3 mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Participation dans des coentreprises

La société contrôle conjointement des entités distinctes lorsqu'elle détient une participation lui donnant droit de participer aux décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondantes aux entités, mais que ces décisions imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

La société comptabilise sa participation dans les entités contrôlées conjointement en utilisant la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est une méthode comptable selon laquelle la participation est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de l'entreprise détenue.

Lors de l'acquisition de la participation, toute différence entre le coût de la participation et la quote-part de la société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de la coentreprise est comptabilisée comme suit :

- a) L'écart d'acquisition lié à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable de la participation.
- b) Tout excédent de la quote-part de la société dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la coentreprise sur le coût de la participation est inclus comme produit dans la détermination de la quote-part de la société dans le résultat net de la coentreprise dans la période au cours de laquelle la participation est acquise.

La quote-part dans le résultat net des entreprises détenues est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et global. Lorsque la quote-part de la société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé, seulement dans la mesure où l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits et pertes non réalisés, résultant des transactions entre la société et ses entités contrôlées conjointement, sont éliminés à hauteur de la participation de la société dans les coentreprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Équipements de déploiement	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date d'acquisition. Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication ZoomMed et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération.

Les frais de développement de PraxisLab et les nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement.

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT). Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Avantages incitatifs liés aux baux

Les avantages incitatifs liés aux baux sont constitués de l'écart entre la dépense de loyer répartie selon une formule systématique sur la durée du bail et le loyer minimal exigible, compte tenu d'avantages incitatifs.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport.

Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaie étrangère – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments. La conversion de la débenture convertible en actions ordinaires est anti-dilutive pour les périodes de trois et neuf mois closes les 28 février 2014 et 2013.

Le résultat net dilué par action est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

Entité publiante

En mai 2011, l'IASB a publié un ensemble de cinq normes portant sur le concept d'entité publiante, soit IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Consolidation – IFRS 10 remplace toutes les dispositions précédentes relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans IAS 27 « États financiers individuels » et dans la SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ». IFRS 10 vient modifier la définition du contrôle et propose une définition unique de la notion de contrôle, qui se caractérise par le fait de détenir le pouvoir sur l'entité et d'être exposé ou de détenir des droits à des rendements variables de cette entité. Le pouvoir s'entend de la capacité de diriger les activités d'une façon qui puisse considérablement influencer sur les rendements. Les rendements doivent varier et peuvent être positifs ou négatifs, ou les deux.

Partenariats – IFRS 11 vient modifier la définition d'un accord conjoint de façon à ce qu'elle n'englobe que deux types d'accords : les activités conjointes et les coentreprises. Aux termes de cette norme, la méthode de la consolidation proportionnelle n'est plus permise pour comptabiliser les entités contrôlées conjointement, et le recours à la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour tous les participants à une coentreprise. Les entités prenant part à des activités conjointes utiliseront une méthode de comptabilisation très similaire à celle qui s'applique actuellement aux actifs conjoints ou aux activités conjointes.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités – IFRS 12 établit les exigences en matière d'information à fournir s'appliquant aux entités assujetties aux dispositions d'IFRS 10 et d'IFRS 11, remplaçant de ce fait les exigences d'information énoncées dans IAS 28. Aux termes d'IFRS 12, les entités doivent fournir de l'information qui aide les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et l'incidence financière des participations de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des accords conjoints et des entités structurées non consolidées.

États financiers individuels – La révision de la norme IAS 27 retire les concepts maintenant contenus dans IFRS 10, pour ne retenir dans la norme IAS 27 que les concepts relatifs aux états financiers individuels.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises – Des modifications ont été apportées à la norme IAS 28 pour incorporer les changements provenant de la publication d'IFRS 10 et IFRS 11, incluant le fait que les coentreprises doivent maintenant toujours être comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». Cette norme améliorera la cohérence et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS.

4. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

En octobre 2010, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue l'achèvement du premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par une nouvelle norme. Selon les récentes mises à jour apportées à IFRS 9, une entité qui choisit d'évaluer un passif à sa juste valeur devra présenter la part des variations de la juste valeur de ce passif qui est attribuable aux changements du risque de crédit propre à cette entité dans les autres éléments du résultat global ou dans la perte à l'état du résultat global plutôt que par le biais du résultat net.

Aussi, pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une approche unique qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Cette norme s'appliquera aux états financiers des périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Son application anticipée est permise. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société n'a pas encore évalué l'incidence que pourraient avoir ces nouvelles directives sur ses états financiers consolidés.



5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement. Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

6. DÉBITEURS

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
Comptes clients ⁽¹⁾	124 597	58 606
Comptes clients – Coentreprise ⁽¹⁾	-	925 800
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽²⁾	550 000	400 000
	674 597	1 384 406

⁽¹⁾ Aucune dépréciation n'est nécessaire sur les comptes clients au 28 février 2014 et au 31 mai 2013.

⁽²⁾ Les montants réels qui seront alloués seront connus une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.

La valeur nette comptable des comptes clients de la société est de 124 597 \$ (984 406 \$ au 31 mai 2013). L'échéance de ces comptes clients est détaillée dans le tableau suivant :

Classement des comptes clients :

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
0 à 30 jours	45 223	348 726
31 à 60 jours	115	326 032
61 à 90 jours	79 001	308 600
Plus de 90 jours	258	1 048
	124 597	984 406

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2013	150 792	213 487	1 551 545	61 586	1 977 410
Acquisitions	-	3 704	9 692	-	13 396
Cessions	-	(3 158)	(43 914)	-	(47 072)
Solde au 28 février 2014	150 792	214 033	1 517 323	61 586	1 943 734
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2013	146 929	193 454	1 484 069	61 586	1 886 038
Amortissements	1 126	9 392	47 277	-	57 795
Cessions	-	(3 137)	(42 923)	-	(46 060)
Solde au 28 février 2014	148 055	199 709	1 488 423	61 586	1 897 773
Valeur nette comptable au 28 février 2014	2 737	14 324	28 900	-	45 961



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2012	149 698	210 358	1 702 018	61 586	2 123 660
Acquisitions	1 094	9 847	13 091	-	24 032
Cessions	-	(6 718)	(163 564)	-	(170 282)
Solde au 31 mai 2013	150 792	213 487	1 551 545	61 586	1 977 410
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2012	142 030	185 590	1 515 564	60 579	1 903 763
Amortissements	4 899	16 530	128 948	1 007	151 384
Cessions	-	(8 665)	(160 444)	-	(169 109)
Solde au 31 mai 2013	146 929	193 455	1 484 068	61 586	1 886 038
Valeur nette comptable au 31 mai 2013	3 863	20 032	67 477	-	91 372

8. ACTIFS INCORPORELS

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement ⁽¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2013	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 084 683	6 707 941
Acquisitions	-	-	-	-	572 182	572 182
Solde au 28 février 2014	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 656 865	7 280 123
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juin 2013	26 200	4 322	175 000	1 726 913	1 750 344	3 682 779
Amortissements	-	-	-	256 330	401 446	657 776
Solde au 28 février 2014	26 200	4 322	175 000	1 983 243	2 151 790	4 340 555
Valeur nette comptable au 28 février 2014	-	-	-	1 434 493	1 505 075	2 939 568
	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement ⁽¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2012	26 200	4 322	175 000	3 417 736	2 693 893	6 317 151
Acquisitions	-	-	-	-	390 790	390 790
Solde au 31 mai 2013	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 084 683	6 707 941
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juin 2012	26 200	4 322	175 000	1 385 139	1 700 541	3 291 202
Amortissements	-	-	-	341 773	49 803	391 576
Solde au 31 mai 2013	26 200	4 322	175 000	1 726 912	1 750 344	3 682 778
Valeur nette comptable au 31 mai 2013	-	-	-	1 690 824	1 334 339	3 025 163



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

8. ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

(1) Les frais de développement de 3 656 865 \$ incluent un montant de 193 069 \$ lié aux frais de développement de PraxisLab provenant d'acquisition d'entreprises dont la valeur nette comptable correspondante est de 144 802 \$ au 28 février 2014 (193 069 \$ au 31 mai 2013).

9. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES

a) EvEMR inc.

La société détient 50 % des actions participantes et 50 % des actions votantes dans la coentreprise EvEMR inc. La date de fin d'exercice de la coentreprise est le 31 décembre.

Les montants globaux respectifs de l'actif courant, de l'actif non courant, du passif courant, du passif non courant, des produits et charges se rapportant à la participation dans EvEMR inc. sont les suivants :

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
Actif courant	88 289	552 153
Actif non courant	1 975 935	2 529 925
Total de l'actif	2 064 224	3 082 078
Passif courant	52 228	494 236
Passif non courant	861 416	645 386
Total du passif	913 644	1 139 622
Actif net	1 150 580	1 942 456
Quote-part du profit non réalisé à la vente d'une licence	(1 600 728)	(1 600 728)
Amortissement du profit non réalisé à la vente d'une licence	444 647	44 465
Écart d'acquisition	-	51 852
Quote-part de la perte nette non comptabilisée ⁽¹⁾	5 501	-
Participation dans une coentreprise ⁽¹⁾	-	438 045
Total des produits	42 205	-
Total des charges	(885 934)	(118 035)
Total du résultat de la période	(843 729)	(118 035)
Quote-part du profit non réalisé à la vente d'une licence	-	(1 600 728)
Amortissement du profit non réalisé à la vente d'une licence	400 183	44 465
Quote-part de la perte nette non comptabilisée	5 501	-
Quote-part du résultat net dans une coentreprise ⁽¹⁾	(438 045)	(1 674 298)

(1) La valeur de la participation de 50 % dans EvEMR inc. est nulle au 28 février 2014 (438 045 \$ au 31 mai 2013). La société n'a pas comptabilisé de quote-part de perte complémentaire au-delà de sa participation, dans la mesure où elle n'a aucune obligation de combler ces pertes.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

9. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

b) EvEMR International

La société détient 50 % des actions participantes et 50 % des actions votantes dans la coentreprise EvEMR International. La date de fin d'exercice de la coentreprise est le 31 décembre.

Les montants globaux respectifs de l'actif courant, de l'actif non courant, du passif courant, du passif non courant, des produits et charges se rapportant à la participation dans EvEMR International sont les suivants :

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
Actif courant	51 203	56 952
Actif non courant	348 266	132 236
Total de l'actif	399 469	189 188
Passif courant	3 650	608
Passif non courant	368 129	188 580
Total du passif	371 779	189 188
Actif net	27 690	-
Participation dans une coentreprise	27 690	-
Total des produits	38 033	4 365
Total des charges	(10 343)	(4 365)
Total du résultat de la période	27 690	-
Quote-part du résultat net dans une coentreprise	27 690	-

10. CRÉDITEURS

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	521 029	324 068
Salaires et déductions à la source	357 169	357 376
Taxes de vente	178 375	2 355
	1 056 573	683 799

11. DETTES À COURT TERME

a) Débenture au 30 octobre 2013

Le 30 octobre 2013, la société a émis une nouvelle débenture garantie d'un montant principal n'excédant pas 2 000 000 \$ US (le « Prêt »), dont un montant de 1 664 318,92 \$ US est déboursé. La société a donc procédé au remboursement de la débenture convertible existante au montant de 1 500 000 \$ CDN.

La nouvelle débenture garantie n'est pas assortie d'un droit de conversion, porte un intérêt nominal au taux de 17 % par année et vient à échéance en décembre 2014. Le prêt est remboursable par tranches de 60 000 \$ US mensuellement, débutant le 31 janvier 2014.



11. DETTES À COURT TERME (SUITE)

Le 16 janvier 2014, la société a émis à titre de prime au prêteur, 4 607 795 actions ordinaires du capital social de la société au prix réputé de 0,05 \$ l'action. Cette prime en action a fait l'objet d'une approbation par la Bourse de croissance TSX conformément à la politique 5.1. La valeur totale de la prime, soit 230 390 \$, a été comptabilisée à titre de frais de financement en diminution de la débeture et est amortie sur la durée de la débeture. La société a octroyé au prêteur, en garantie du paiement et de l'exécution des obligations découlant de la convention de crédit, une sûreté en faveur du prêteur grevant l'universalité des actifs présents et futurs de la société, corporels et incorporels.

Sujet à certaines conditions, la débeture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis écrit de 30 jours au souscripteur.

b) Financement par Investissement Québec

Le 31 octobre 2013, la société a conclu une offre de financement pour crédits d'impôt à la recherche et au développement, avec Investissement Québec. Le financement est réparti comme suit : un montant admissible de 308 520 \$ pour l'année financière 2013 et 69 336 \$ pour l'exercice financier qui se terminera le 31 mai 2014. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 395 190 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 79 038 \$ pour un total de 474 338 \$. Le montant de 308 520 \$ est remboursable en totalité à l'encaissement du crédit d'impôt qui est estimé à 400 000 \$ pour l'exercice financier clos le 31 mai 2013 et le montant de 69 336 \$ est remboursable en totalité à l'encaissement du crédit d'impôt pour l'exercice financier clos le 31 mai 2014.

c) Débeture convertible au 31 mai 2013

Le 30 septembre 2011, la société a émis une débeture convertible garantie pour un montant nominal de 1 500 000 \$, et cette débeture est convertible à la seule discrétion de son détenteur en actions ordinaires du capital social de la société sur la base d'une action ordinaire par 0,15 \$ du montant principal de la débeture convertible. De plus, 10 000 000 bons de souscription ont été émis. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. La débeture convertible viendra à échéance 24 mois suivant la date de clôture ou à une date antérieure, telle que déterminée selon le mécanisme de rachat. Sujet à certaines conditions, la débeture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis écrit de 30 jours au souscripteur et à la suite duquel le souscripteur peut choisir d'exercer son droit de conversion en tout ou en partie. La débeture convertible porte un intérêt nominal au taux de 15 % par année et vient à échéance en septembre 2013. La débeture convertible est garantie par une hypothèque mobilière sur les actifs de la société et une note promissoire.

Le produit net tiré de l'émission de la débeture convertible a été séparé en une composante passif et une composante capitaux propres, qui représente le montant résiduel attribuable à l'option de conversion du passif en capitaux propres de la société, comme le montre le tableau suivant :

Produit brut de l'émission	1 500 000 \$
Juste valeur de la composante passif à la date d'émission pour un instrument financier similaire non assorti d'un privilège de conversion	(1 425 797)
Juste valeur de la composante capitaux propres	74 203 \$

Les frais d'émission ont été alloués de façon proportionnelle entre la composante passif et la composante capitaux propres. La composante passif de 1 262 140 \$, nette des frais d'émission de 163 657 \$, est mesurée à un coût amorti utilisant la méthode du taux effectif de 25,35 %. La composante capitaux propres de 65 686 \$ nette des frais d'émission de 8 517 \$ est libellée sous composante capitaux propres de la débeture convertible dans les capitaux propres. La charge d'intérêt sur cet emprunt est calculée par application d'un taux d'intérêt effectif de 25,35 %. La composante passif est évaluée au coût amorti. L'écart entre la valeur comptable de la composante passif à la date d'émission de 1 262 140 \$ et le montant présenté dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mai 2013 de 1 452 178 \$ représente le taux d'intérêt effectif moins les intérêts payés à cette date. Cette débeture a été remboursée en octobre 2013.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

12. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION

	28 février 2014 (3 mois)	28 février 2013 (3 mois)	28 février 2014 (9 mois)	28 février 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
a) Frais de vente :				
Frais de vente	34 318	68 460	185 610	209 231
Salaires et charges sociales	89 127	125 343	354 192	354 084
Amortissement des immobilisations corporelles	981	1 104	2 003	3 104
	124 426	194 907	541 805	566 419
b) Frais d'administration :				
Frais d'administration	193 551	180 361	593 195	509 179
Rémunération à base d'action	-	-	-	107 240
Salaires et charges sociales	57 353	160 702	315 487	422 626
Amortissement des immobilisations corporelles	1 817	2 203	4 510	7 410
	252 721	343 266	913 192	1 046 455
c) Frais d'opération :				
Frais d'opération	26 409	19 271	56 367	59 433
Salaires et charges sociales	91 732	175 148	369 323	496 338
Amortissement des immobilisations corporelles	18 161	33 419	49 280	99 555
	136 302	227 838	474 970	655 326
d) Frais de développement :				
Frais de développement	13 522	87 064	51 825	162 532
Salaires et charges sociales	70 200	263 396	649 274	666 178
Amortissement des immobilisations corporelles	981	1 104	2 003	3 104
Amortissement des actifs incorporels	228 378	95 275	657 777	285 808
	313 081	446 839	1 360 879	1 117 622
e) Frais financiers :				
Intérêts et frais bancaires	41 892	6 564	164 267	11 488
Intérêts sur dettes	81 671	87 642	249 533	257 770
Variation du taux de change	90 872	526	144 014	2 152
	214 435	94 732	557 814	271 410

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 28 février 2014, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 412 431 \$.

Les loyers minimaux pour les quatre prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)

	2014	2015	2016	2017
	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	124 815	21 015	-	-
Loyer – Toronto	65 242	66 278	67 315	33 657
Imprimantes multifonctions	10 495	10 495	10 495	2 624
	200 552	97 788	77 810	36 281

14. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

c) Déclaré

	28 février 2014	31 mai 2013
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires (130 474 687 au 31 mai 2013)	25 693 949	25 438 120

c) Transaction de la période close le 28 février 2014

Le 14 novembre 2013, la société a émis 508 786 actions ordinaires au prix unitaire de 0,05 \$ l'action ordinaire à titre de compensation pour des services de vérification diligente pour une valeur de 25 439 \$.

Le 16 janvier 2014, la société a émis à titre de prime au prêteur, 4 607 795 actions ordinaires du capital social de la société au prix réputé de 0,05 \$ l'action pour une valeur de 230 390 \$

d) Transaction de l'exercice 2013

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2013.

e) Détail du capital social

	Nombre	Déclaré \$
Solde au 1 ^{er} juin 2012	130 474 687	25 438 120
	-	-
Solde au 31 mai 2013	130 474 687	25 438 120
Émission d'actions à titre de compensation pour services rendus	508 786	25 439
Émission d'actions à titre de prime	4 607 795	230 390
Solde au 28 février 2014	135 591 268	25 693 949



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2013. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période de neuf mois close le 28 février 2014 et l'exercice clos le 31 mai 2013 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2012	9 252 500	0,18
Octroyées	3 830 000	0,10
Annulées	(245 000)	0,18
Solde au 31 mai 2013	12 837 500	0,15
Annulées	(3 595 000)	0,18
Solde au 28 février 2014	9 242 500	0,15

Les tableaux suivants résument les renseignements sur les options d'achat d'actions pour la période de neuf mois close le 28 février 2014 et l'exercice clos le 31 mai 2013 :

a) Au 28 février 2014

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
100 000	6	0,32	0,14	100 000	0,32
1 990 000	22	0,20	0,12	1 990 000	0,20
17 500	22	0,20	0,12	17 500	0,20
3 900 000	33	0,15	0,05	3 900 000	0,15
3 235 000	41	0,10	0,04	3 235 000	0,10
9 242 500	33	0,15	0,06	9 242 500	0,15

Transaction de la période de neuf mois close le 28 février 2014

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de la période close le 28 février 2014.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

b) Au 31 mai 2013

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 140 000	5	0,20	0,10	2 140 000	0,20
100 000	15	0,32	0,14	100 000	0,32
2 322 500	31	0,20	0,12	2 322 500	0,20
35 000	31	0,20	0,12	35 000	0,20
4 410 000	42	0,15	0,05	4 410 000	0,15
3 830 000	50	0,10	0,04	3 830 000	0,10
12 837 500	36	0,15	0,07	12 837 500	0,15

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2013

En juillet 2012, la société a octroyé 3 830 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 3 830 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,10 \$ l'action pour une période de cinq ans. La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2013 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	20 juillet 2012
Quantité	3 830 000
Valeur de l'action	0,045 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	158 %
Taux d'intérêt sans risque	1,15 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 153 200 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2013.

16. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des bons de souscription pour la période de neuf mois close le 28 février 2014 et l'exercice clos le 31 mai 2013 :

	Bons	Prix de levée moyen pondéré	Valeur
		\$	\$
Solde au 1 ^{er} juin 2012	18 711 768	0,15	768 676
Bons de souscription expirés	(8 711 768)	0,17	(768 676)
Solde au 31 mai 2013	10 000 000	0,15	-
Bons de souscription expirés	(10 000 000)	0,15	-
Solde au 28 février 2014	-	-	-



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

16. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

a) Transaction de la période close le 28 février 2014

Le 30 septembre 2013, 10 000 000 bons de souscription, reliés à la débenture convertible, à un prix d'exercice de 0,15 \$, sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés.

b) Transactions de l'exercice clos le 31 mai 2013

Le 8 février 2013, 6 941 961 bons de souscription, à un prix d'exercice de 0,17 \$, sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés et la valeur comptable globale, soit 624 082 \$, a été transférée au surplus d'apport.

Le 28 mars 2013, 1 769 807 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,17 \$ sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés et la valeur comptable globale, soit 144 594 \$, a été transférée au surplus d'apport.

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription des investisseurs publics et des placeurs pour compte en circulation au 31 mai 2013 :

Bons en circulation			
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée
		\$	\$
10 000 000	4	0,15	-

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	28 février 2014		31 mai 2013	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	371 631	371 631	365 824	365 824
Prêts et créances	124 597	124 597	984 406	984 406
Passifs financiers				
Autres passifs	392 939	392 939	139 251	139 251
Dettes	2 134 338	2 134 338	1 486 096	1 452 178

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.



17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 28 février 2014 et au 31 mai 2013, les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et ils ont tous été classés au niveau 1.

18. RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 28 février 2014, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 196 \$ et la débeture de 1 756 482 \$. Au 31 mai 2013, les soldes en dollar américain convertis étaient l'encaisse de 290 603 \$ et les comptes clients de 925 800 \$.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs.

La société n'a pas de dette qui porte intérêts à des taux variables. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa débeture convertible.



18. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par le Prescripteur ZRx, PraxisLab et le réseau de communication ZoomMed.

b) Autres risques

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

19. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation du Prescripteur ZRx, de PraxisLab et du réseau de communication ZoomMed, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 18.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres et de la débenture. Les capitaux propres (294 614 \$ au 28 février 2014 et 2 158 988 \$ au 31 mai 2013) sont composés du capital social, de la composante capitaux propres de la débenture convertible, des bons de souscription, du surplus d'apport et du déficit. La débenture totalise 1 756 482 \$ au 28 février 2014 et la débenture convertible totalise 1 452 178 \$ au 31 mai 2013. La diminution du capital de 1 560 070 \$ au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2014 est expliquée principalement par le déficit de la période.

20. PARTIES LIÉES

a) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions. La rémunération salariale et les honoraires des principaux dirigeants pour la période de neuf mois close le 28 février 2014 totalisent 304 000 \$ (361 538 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2013). De plus, le 20 juillet 2012, 1 350 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,10 \$ pour une période de 5 ans ont été octroyées à ces principaux dirigeants et représentent un coût de rémunération à base d'actions de 54 000 \$.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LES 28 FÉVRIER 2014 ET 2013**

20. PARTIES LIÉES (SUITE)

b) Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui a agi à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2014 un montant de 47 068 \$ (6 461 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2013) a été versé au cabinet d'avocats.

Au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2014, la société n'a facturé aucun montant à une coentreprise. Au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2013, la société a facturé à une coentreprise 1 110 312 \$ à titre d'honoraires de développement de logiciels. Aucune somme n'est due pour les périodes closes les 28 février 2014 et 28 février 2013.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de neuf mois closes les 28 février 2014 et 28 février 2013, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

21. INFORMATION SECTORIELLE

La société est organisée en deux secteurs primaires qui sont les zones géographiques Canada et États-Unis.

Informations relatives aux principaux clients

Les produits des activités ordinaires résultant de transactions avec trois clients franchissent un seuil de 10 % du total des produits des activités ordinaires. Ces trois clients représentent respectivement 423 129 \$, 520 642 \$ et 750 000 \$ des revenus totaux de la société pour la période de neuf mois close le 28 février 2014. Pour la période de neuf mois close le 28 février 2013, les produits des activités ordinaires résultant de transactions avec trois clients franchissaient un seuil de 10 % du total des produits des activités ordinaires. Ces trois clients représentaient respectivement 584 198 \$, 648 624 \$ et 1 110 312 \$ des revenus totaux de la société.

Au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2014, les produits des activités ordinaires provenant de plusieurs clients du secteur Canada de la société représentent 2 138 812 \$ soit 100 %. Pour la période de neuf mois close le 28 février 2013, les produits des activités ordinaires provenant de plusieurs clients du secteur Canada de la société représentaient 2 268 673 \$ soit 67 %.

Informations relatives aux produits

Les produits provenant de clients externes, présentés précédemment, proviennent des contrats signés auprès des compagnies pharmaceutiques et des honoraires de développement. Ils peuvent être analysés selon les regroupements suivants :

	28 février 2014	Canada	États-Unis	Total
Produits				
Produit des opérations		2 138 812	-	2 138 812
	28 février 2013	Canada	États-Unis	Total
Produits				
Produit des opérations		2 268 673	1 110 312	3 378 985

